



## Je suis à la recherche d'informations sur mes droits face aux huissiers

Par **camillemilou**, le **02/03/2013** à **20:56**

suite à un crédit à la consommation pris en 2006, j'ai été ds l'impossibilité de rembourser suite à une perte d'emploi, comme pour la plupart. j'ai tout d'abord été renvoyée auprès de Neuilly Contentieux, puis après avoir déménagé, j'ai arrêté de rembourser car je n'y arrivais plus. Depuis quelque temps, un autre huissier s'est mis à me menacer, si ne vs payé pas 150€ par mois au minimum, je ferais saisir la carte grise de votre véhicule... par peur de me faire retirer mon véhicule, j'ai 3 enfants, j'en ai besoin, j'ai essayé de négocier mais sans résultats. Je tiens également à préciser qu'ils ont été appelés chacun de mes parents afin de me retrouver, et là, je suis en attente de divorce, seule avec mes 3 enfants, sans ressources, et j'ai peur de ce qu'il va m'arriver!

J'ai pu lire que normalement, il y a forclose après 2 ans, mais j'ai quand même payé récemment, mais je me suis également rendue compte d'un problème, je leur ai plusieurs fois demandé de recevoir par écrit l'échelonnement..., mais jamais reçu leur courrier malgré mes nombreuses demandes, je trouve aucuns courriers à leur nom!!

que dois-je faire, merci